



Comité DÉPARTEMENTAL
des échecs 35

Compte rendu de la réunion
de la commission Scolaires
et des animateurs employés par le CDE35
pour l'accompagnement éducatif en collège
15 décembre 2011

Présents : Jean-Louis Bourgoïn, Jean Prioul, Anne et Dominique Ruhlmann, Kévin Terrieux

Excusés : Hervé Huard, Simon Le Marec, Pascal Jallu

Ordre du jour :

1 : bilan sur la phase individuelle du championnat scolaire

- bilan des rencontres des tournois (Fougères, Liffré, Rennes)
- points à améliorer au niveau des inscriptions, de la communication, de la délégation des responsabilités

2 : bilan des modules accompagnement éducatif collègue

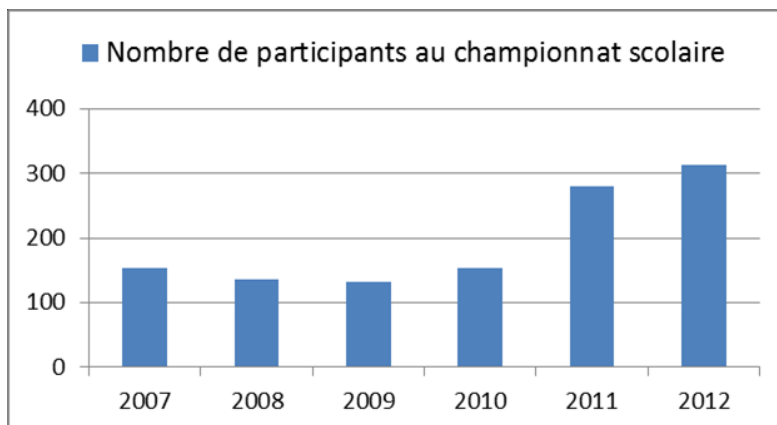
- retour des courriers de demande de subvention aux collèges
- bilan provisoire de chaque module
- faut-il arrêter certains modules ? lesquels ? Comment répartir la somme récupérée ?

Début de la séance à 20h15, fin à 21h30

1. Championnat scolaire

Bilan de la phase en individuel

- Fougères : 39 écoliers
- Liffré : 72 écoliers 62 collégiens
- Rennes : 57 écoliers 67 collégiens 16 ULIS
- TOTAL 313 participants Record battu !



Question : Faut-il conserver Fougères l'an prochain ? C'est le seul lieu de jeu où les effectifs sont en baisse : 66 l'an passé, seulement 39 cette année. Il y a la capacité d'accueil pour ces 39 écoliers sur Liffré. Sur ces 39 participants, 30 sont du Pays de Fougères et 9 du Pays de Vitré. Pour ceux de Vitré aller à Fougères ou Liffré est équivalent.

Yannick Labbé est prêt à prendre en charge complètement cette compétition dans son école de Javené près de Fougères mais il n'a pas de diplôme d'arbitre.

La question n'est pas tranchée pour l'instant.

La disparition de l'Échiquier Fougérais est certainement un des facteurs qui explique cette baisse. Mais il y a aussi les tournois USEP qui suffisent à beaucoup d'écoles (10 écoles du Pays de Fougères pratiquent les échecs)

Problèmes rencontrés, améliorations à prévoir

Inscriptions et pointage

- Le formulaire d'inscription Google docs en ligne a été apprécié des animateurs mais ceux-ci reproche le manque de visibilité sur les joueurs qu'ils ont déjà inscrits.

Décision : Une application et une base de données vont être développées pour répondre au mieux au problème des inscriptions des joueurs scolaires (Dominique).

- Il est impératif de respecter les horaires dans ce championnat. L'heure limite de pointage doit être respectée. Ceux qui arrivent en retard rentrent en ronde 2.

Licences

- La prise de licence reste le problème principal
- L'idée de récupérer les 3 € de la licence sur place et de licencier après coup a été évoquée.
Avantage : facilite grandement le travail des animateurs
Inconvénients : oblige à introduire après coup les n° de licence dans les boules papi et complique le pointage.
Cette solution mériterait cependant d'être testée.
- **Proposition au Comité directeur** :
Pour faciliter la prise de licence, un club scolaire du CD35 peut être créé. Ce club sera géré par la commission scolaire. Les joueurs pourront toujours se licencier dans le club de leur choix.

Communication

- Trop de documents disponibles (6) entre les 3 dates et les plaquettes famille ou établissement. Il y a eu plusieurs erreurs de distribution.
- **Décision** : l'an prochain, un seul document pour les familles avec le choix entre les 3 dates et les 3 lieux de jeu (Anne et Dominique).

Responsabilité du championnat

- Jusqu'à présent, nous demandions à un club d'être responsable de l'organisation sur un lieu de jeu : Liffré et Rennes Longs-Prés cette année. C'est une fausse bonne idée car beaucoup de tâches ont intérêt à être mutualisées entre tous les lieux de jeux : achat des coupes et du goûter, gestion du matériel, arbitrage, relations avec les établissements scolaires d'accueil, relation avec les médias... Si la création d'un club scolaire du CD35 est acceptée par le comité directeur, ce sera la commission scolaire qui gèrera tout et ce sera plus simple.

Compétition

- 5 rondes sont insuffisantes pour déterminer le meilleur joueur. Mais l'objectif de ce championnat n'est pas non plus de désigner un champion. Seul le nombre de joueurs présentés assure la qualification pour la phase par équipe.
- Dans la phase individuelle ce sont toujours des joueurs de clubs qui se classent en tête, le 1^{er} ne rencontrant pas forcément le second sur 5 rondes.
A étudier : accélération du tournoi s'il y a suffisamment de classés (A voir avec Yvon, à partir des boules papi de cette année)
- Trouver une salle plus grande sur Rennes pouvant accueillir 200 joueurs (St Vincent par exemple). Nous avons dû refuser du monde sur Rennes cette année.

2.Accompagnement éducatif en collège

Le CD intervient dans 15 collèges pour 17 modules de 36h

Financés les années passées à 1300 € par le CNDS, la subvention attribuée cette année n'a été que de 900 € environ par module.

Courrier aux établissements

Un courrier a été envoyé aux collèges pour les informer de la situation et leur demander une subvention de 300 € par module.

A ce jour, sur les 15 collèges 7 ont répondu :

- 4 n'ont pas les ressources nécessaires ou estime qu'un nombre insuffisant d'élèves sont concernés par cet atelier pour justifier d'une subvention
- 3 collèges acceptent de participer financièrement pour un total annoncé de 800 €
Assomption (300) Anne de Bretagne (300) Les Ormeaux (200)

Décision : la subvention du collège sert à compléter le financement du module de ce collège avec les limites suivantes : 950 € pour le salaire des 36 h d'animation, 0,30 €/km pour les déplacements dont le total est plafonné à 350 €

Bilan des modules

Nom de l'établissement scolaire	Ville	Modules	Subvention CNDS	Subvention collège	Moyenne des participants par séance
Collège privé St Joseph	Chateaubourg	1	878,00 €	Pas de réponse	20
Collège Morvan Lebesque	Mordelles	1	878,00 €	Pas de réponse	18
Collège Cleunay	Rennes	1	878,00 €	0	6
Collège St Yves	Mordelles	1	878,00 €	Pas de réponse	12
Collège Les Gayeulles	Rennes	1	878,00 €	Pas de réponse	27
Collège ECHANGE	Rennes	1	878,00 €	0	7
Collège Ste GENEVIEVE	Rennes	1	878,00 €	Pas de réponse	6
Collège Jean Moulin	St Jacques	2	1 816,00 €	Pas de réponse	10
Collège privé ASSOMPTION	Rennes	2	1 816,00 €	300 €	14
Collège MONTBARROT-MALFIEU	Rennes	1	878,00 €	0	7
Collège ANNE DE BRETAGNE	Rennes	1	878,00 €	300 €	8
Collège LES ORMEAUX	Rennes	1	878,00 €	200 €	16
Ass. SAINT VINCENT-PROVIDENCE	Rennes	1	878,00 €	Pas de réponse	30
Collège Angèle Vannier	St Brice	1	878,00 €	0	5
Collège Bourgchevreuil	Cesson	1	878,00 €	Pas de réponse	13

Arrêt de certains modules

La DDCSPP nous a confirmé le 6 décembre que nous pouvions arrêter certains modules et répartir leurs subventions CNDS sur les autres.

Décision : les animateurs qui décident d'arrêter un module sont prioritaires pour récupérer les subventions dégagées sur les autres modules qu'ils assurent pour le CD, avec un plafond de 950 € pour les salaires et 350 € pour les déplacements.

Après un tour de table des animateurs, il s'avère que seul Kévin souhaite arrêter un des 2 modules du collège Jean-Moulin de st Jacques de la Landes.

Simon, contacté après coup, accepte aussi d'arrêter Montbarrot

Décision : Un courrier sera envoyé à ces collègues pour les informer de cet arrêt (Dominique).

Autres recettes

Anne et Kévin demandent que la commission évalue le manque à gagner des animateurs et demande un complément au comité directeur lors de la réunion du 20/12/2011.

Dominique se charge de présenter cette évaluation qui tiendra compte du module annulé et des subventions des collègues.

3. Divers

Anne évoque la possibilité de prêter des jeux à une école ou un collège pour lancer une activité échecs. Ces jeux seraient prêtés sur la durée d'intervention d'un animateur CD et resteraient sur place pour permettre aux enfants de jouer entre les séances. Le besoin est d'une vingtaine de jeux.

Vu avec Yvon Martin à la fin du 35 jeunes : 9 jeux plastiques du CD ont été mis à la disposition de la commission scolaire.